

Les gourmandises en forme de cigarettes ont-elles un effet incitatif pour les jeunes ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 14 août 2008

Bonjour Madame ou Monsieur,

Je voudrais faire une remarque, c'est peut être bête mais je voudrais quand même demander.

Quand j'étais petite, je mangeais souvent des biscuits avec du chocolat nommé mikado. Je trouvais que c'était comme des cigarettes parce que le bout n'est pas recouvert de chocolat et donc ça faisait un contraste avec le reste qui était recouvert de chocolat. Alors avec ces biscuits je faisais semblant d'être une fumeuse en tenant le bâton de chocolat/biscuit dans ma main et je faisais semblant de fumer.

Maintenant je fume (des vrais cigarettes) et je voudrais arrêter (mais je n'y arrive pas). Je voudrais savoir si ce genre de biscuit peut influencer des jeunes de commencer de fumer puisque cela ressemble à des cigarettes et si vous, comme association qui lutte contre le tabagisme des fumeurs et des non-fumeurs, vous comptez faire quelque chose contre ce genre de produit.

Amical	lement	et l	bravo	pour	votre	action.
2 Milliou	CITICIT	Ct.	Diavo	pour	VOLLC	action,

Vernita.

Réponse:

Vous décrivez parfaitement l'un des multiples effets du marketing effréné de l'industrie du tabac qui, par tous les moyens imaginables, tente de promouvoir et valoriser la consommation du tabac. Dans son volet interdiction de publicité et de promotion en faveur du tabac , La loi Evin est la plus claire et la plus précise au monde. DNF, après six années de lutte acharnée, a réussi à obtenir des cours d'appel des décisions conformes aux prescriptions et à l'esprit de la loi. Une minorité agissante continue cependant à exercer une pression médiatique importante sur l'opinion publique et sur les juges de première instance. Elle est composée d'intellectuels libertaires, de journalistes furieux de perdre la manne publicitaire du tabac et de clubs d'amateurs de cigare qui voudraient nous persuader que le cigare n'est pas du tabac.

Au nombre des multiples tentatives de cette industrie mortifère, DNF exerce une vigilance particulière sur :

- les terrasses totalement dédiées aux fumeurs qui, de plus polluent les cafés et restaurants dont elles sont l'appendice,
- les cigarettes électroniques,
- les conversions illégales d'établissements en club privés fumeurs,
- les bars à chicha ne respectant pas le code de la santé publique ou le code général des impôts,
- les tolérances illégales pour la promotion du cigare
- les publicités directes, indirectes, voire subliminales, qui ont permis au tabac de régner sur tout le 20ème siècle

Les gourmandises en forme de cigarettes ont-elles un effet incitatif pour les jeunes ? et toutes les tentatives des fabricants de cigarettes dont le seul objectif est de maintenir au tabagisme son image valorisante en dépit de toutes les preuves de sa dangerosité.